

Édito

Que de chemin parcouru depuis le 1^{er} janvier 1995, date officielle de la reprise en gestion par l'AHFC d'un établissement « historique » haut-saônois, devenu une association hospitalière désormais pleinement investie sur les champs de la psychiatrie et de la santé mentale de la moitié nord de la Franche-Comté...

Cette organisation dynamique s'est développée et continue de le faire pour **répondre toujours mieux** aux attentes des pouvoirs publics mais surtout **aux besoins de soins des populations qui nous sont confiées**, car c'est là le sens de notre engagement associatif.

En 2015, nous poursuivrons bien entendu ce **déploiement de parcours de soins et de vie toujours plus complets et cohérents**, notamment grâce à la création de **nouvelles réponses de prévention et de réinsertion** mais aussi par la consolidation des deux **plateformes de coordination des réseaux de santé mentale** que nous pilotons sur l'Aire Urbaine et la Haute-Saône, avec l'ambition affichée de travailler avec l'ensemble des acteurs concernés.

Cette année sera aussi pour nos établissements sanitaires celle de la **visite de certification V 2014** : un enjeu qualitatif important puisqu'en 2010 nous avons obtenu une certification sans remarque ni réserve.

D'autres enjeux organisationnels, tels les impacts de la **future Loi de santé** sur notre champ d'activité et notre **positionnement au sein la future région** élargie, nous attendent... Mais je ne doute pas que notre institution et ses acteurs sont pleinement impliqués et opérationnels pour y faire face collectivement.

Avec mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussites personnelles et professionnelles pour 2015.

Jean-Pierre MICHEL
Président du Conseil d'Administration



SOMMAIRE

- Actualités -

Création d'un 1 ^{er} hôpital de jour dédié au sujet âgé sur Vesoul...	2
Résidence Accueil Valentigney	3
Du nouveau à la MDA...	3
Externalisation de la blanchisserie	4
Vœux 2015	4
Nouvelle chefferie sur le 25102	4

- Qualité & sécurité des soins -

La chambre des erreurs primée	5
En route vers la V 2014...	5

- Des missions et des hommes -

Les associations du CHS	6
-------------------------	---

- Zoom sur... -

Comptes personnels de formation & de prévention de la pénibilité	7
--	---

- Fenêtre sur... -

Nouveaux retraités	8
Don du sang à Saint-Rémy	8
Une nouvelle administratrice	8
Colloque : la fibromyalgie	8

- ACTUALITÉS -

Création d'un 1^{er}* hôpital de jour dédié au sujet âgé sur Vesoul...

... et d'un Centre d'Évaluation et de Soins Psychiques pour les Personnes Âgées

Après la création d'une équipe mobile de première intervention en 2012, le redéploiement de l'intersecteur de psychiatrie du sujet âgé haut-saônois (70Z01) au profit de réponses extrahospitalières se poursuit par la création d'un hôpital de jour (HJ), en conformité avec le projet médical de notre établissement dont l'une des grandes orientations stratégiques est d'assurer la continuité des prises en charge...

Le Docteur Jean-Marc TALON, médecin-chef du 70Z01, détaille les enjeux de ce projet...

« L'hospitalisation de jour peut être une véritable alternative à l'hospitalisation complète mais aussi une transition souvent nécessaire entre celle-ci et le suivi du CMP (centre médico-psychologique) à domicile. Nous utilisons déjà ce mode de prise en soins pour certains patients sur l'unité Largillière mais nous souhaitons la formalisation d'un lieu dédié. À l'instar de notre organisation sur nos 2 unités en intrahospitalier, les temps de l'hôpital de jour seront répartis entre l'accueil des patients souffrant de pathologies psychiatriques de la personne âgée (troubles de l'humeur...) et de ceux souffrant de troubles démentiels.

Plus globalement, notre projet est de créer un CESPPA (centre d'évaluation et de soins psychiques pour les personnes âgées), une structure « hybride » permettant de réaliser des temps d'évaluation plus approfondis qu'une simple consultation de CMP. Sur une demi voire une journée, cette évaluation multidimensionnelle et pluriprofessionnelle permettra de proposer ensuite la prise en charge la plus adaptée possible.

L'objectif est de faire de ce centre un outil facilitant, une porte d'entrée permettant aux médecins généralistes d'orienter très facilement des patients qui y seront évalués (à tout moment, avant ou après une hospitalisation...) De nombreux patients « échappent » aux soins : ce lieu, situé en ville, moins stigmatisant que l'hôpital psychiatrique, ambitionne d'y remédier.

De plus, nous souhaitons aussi profiter de cette nouvelle structure pour apporter un soutien aux aidants familiaux des patients souffrant de troubles démentiels. Il s'agira à la fois d'un soutien moral mais aussi de leur prodiguer des conseils pratiques pour améliorer le quotidien, par le biais de séances d'information (avec des psychiatres, psychologues et neuropsychologues...) ayant pour objectif de mieux comprendre la maladie. »

Des travaux sont en cours afin d'accueillir cette nouvelle structure dans le bâtiment où se trouve déjà notre Centre de Psychiatrie Générale vésulien (52 rue Jean Jaurès.)

Concrètement, « il s'agit d'aménager ce nouveau centre dédié à la personne âgée à la place de l'ancien gymnase et d'une partie du garage » explique Emmanuelle LEONARD, Directrice des Services Logistiques et Techniques de l'AHFC. L'hôpital de jour sera ainsi situé au 1^{er} étage (accessible par un ascenseur), où se trouveront également 4 bureaux de la psychiatrie générale. Le CMP (dissocié de celui de la psychiatrie générale) sera installé au rez-de-chaussée avec 2 bureaux supplémentaires pour la MAIA (maison pour l'autonomie et l'intégration des malades d'Alzheimer.)



« Pour optimiser les délais, nous avons choisi une structure acier et bois, en modifiant la façade et en renforçant l'isolation. » L'avancement du chantier, sous maîtrise d'œuvre du cabinet Bergeret, est conforme au planning prévisionnel avec une livraison attendue au plus tard pour le début du mois d'avril dans l'objectif d'une ouverture au public d'ici fin mai 2015.

*« Pour l'Aire Urbaine, la création d'un hôpital de jour du sujet âgé est également en projet sur le site Pierre Engel à Bavilliers » tient à préciser Didier FAYE, Directeur Général de l'AHFC. (Plus d'infos dans un prochain numéro...) L'AHFC s'emploie ainsi à développer un dispositif de santé mentale en adaptation continue pour assurer encore davantage la cohérence des parcours proposés.

- ACTUALITÉS -

Résidence Accueil Valentigney

Dernière ligne droite avant l'ouverture...

Déjà évoquée dans les précédents numéros de ce journal, la Résidence Accueil de Valentigney devrait ouvrir ses portes aux résidents orientés par le SIAO (service intégré d'accueil et d'orientation) du Doubs dès le mois de mars 2015...

Cette structure, dont la maîtrise d'ouvrage a été confiée à Néolia, permettra à 22 bénéficiaires d'accéder, dans un cadre semi-collectif, à un logement adapté aux besoins spécifiques des personnes en difficulté sociale présentant des troubles psychiques stabilisés.



L'AHFC assure la gestion de cet établissement, en lien avec l'ALPD (Association pour le Logement des Populations Défavorisées) pour la mise en œuvre du projet social des résidents.

Des activités visant à parfaire leur **réhabilitation sociale** leur seront ainsi proposées par le personnel de la structure et les différents services de l'AHFC (centre médico-psychologique, hôpital de jour, SAMSAH, unités d'hospitalisation...) seront, entre autres, mobilisés pour maintenir le suivi sanitaire et médico-social des personnes dans le cadre des projets individuels.

Du nouveau à la MDA...

Développement des partenariats et projets

La Mission Locale Espaces Jeunes du Territoire de Belfort et l'Association de Lutte contre les Toxicomanies dans l'Aire Urbaine (ALTAU) viennent de porter à 12 le nombre de partenaires impliqués autour de l'AHFC dans le fonctionnement de la Maison de l'Adolescence de l'Aire Urbaine.



La plus-value apportée par la Mission Locale permet, par la mise à disposition de conseillers emploi formation insertion, de faciliter la mise en œuvre des projets professionnels des jeunes accueillis sur le site belfortain de la MDA.

Quant à ALTAU, son expertise dans le domaine de la prévention et du traitement des toxicomanies facilite les passerelles entre les deux institutions, notamment par la participation de professionnels aux entretiens avec les adolescents.

501 dossiers traités par la MDA de l'Aire Urbaine en 2014 (contre 263 sur les 9 premiers mois d'ouverture en 2013)

Des conventions sont venues formaliser ces nouveaux partenariats et la Mission Locale du Territoire de Belfort tout comme ALTAU intègrent de facto le conseil de gestion de la Maison de l'Adolescence ainsi que le comité technique de site.

Par ailleurs, des professionnels de la Maison de l'Adolescence de l'Aire Urbaine animeront dès février 2015, sur le site de Belfort, un « groupe d'entraide pour sortir du harcèlement. »

Le harcèlement entre adolescents est au cœur des projets de la MDA puisqu'elle ambitionne d'organiser en fin d'année un colloque sur cette thématique, ouvert au public et aux professionnels, avec des conférenciers de renom. Plus d'informations dans les mois à venir...



- ACTUALITÉS -

Externalisation du service de blanchisserie de l'AHFC...

... en partenariat avec l'ADAPEI de Haute-Saône

La réflexion en cours depuis quelque temps autour d'un projet de transfert de gestion de notre activité de blanchisserie à un partenaire extérieur se concrétisera au printemps 2015... Explications.



Notre Association se trouvait aujourd'hui confrontée à un **impératif de réinvestissement lourd** (3 à 4 millions d'euros) pour pérenniser sa blanchisserie, exigeant une **mise en conformité** et un agrandissement des locaux ainsi qu'un important **remplacement du parc de matériel** (machines, véhicules...) devenu obsolète.

En parallèle, la baisse du nombre de lits au profit de réponses ambulatoires depuis plusieurs années a impliqué une **production décroissante** (environ 3,2 tonnes de linge traité par jour ouvrable actuellement.)

« *Le contexte économique et budgétaire incertain pour notre secteur d'activité nous pousse à rechercher des réponses logistiques mutualisées* » explique Didier FAYE, Directeur Général, « *et il se trouve que l'ADAPEI de Haute-Saône, partenaire avec lequel nous sommes en train de préciser le futur contrat, dispose à Vesoul d'un outil moderne et performant pour le traitement du linge hospitalier.* »

Cette démarche ne remet donc aucunement en cause la qualité du travail fourni jusqu'ici par nos professionnels.

Emmanuelle LEONARD, Directrice des Services Logistiques et Techniques de l'AHFC, tient à préciser que l'externalisation de la blanchisserie « *n'entraînera pas de changement majeur pour les services de soins.* »

La durée de traitement du linge pourra être un peu supérieure mais nous sommes en train d'adapter les stocks pour que ce soit transparent pour les soignants et, contrairement aux idées reçues, le linge ne sera pas livré sous plastique.

La seule chose un peu déroutante au départ sera que le chariot de linge propre, une fois vidé, sera transféré dans le local linge sale pour le transport du linge sale le lendemain... mais pas d'affolement, il sera ensuite désinfecté avant de revenir avec du linge propre ! »

Concernant les personnels travaillant actuellement au sein de ce service, ils ont été informés dès le mois d'octobre avec l'**engagement de la Direction de reconversion et de transposition de tous les emplois en contrat à durée indéterminée, sans perte de salaire.**

Chacun de ces salariés a ensuite été reçu individuellement par le Directeur des Ressources Humaines, Philippe MARCEL, afin de **mettre en adéquation leurs souhaits et capacités avec les possibilités offertes** par notre établissement.

Les directions concernées par la mutation de ces salariés les ont à leur tour reçus et des périodes d'immersion ont déjà débuté pour **permettre à chacun de s'assurer que ces nouvelles affectations leur conviendront.**

Vœux 2015

20 ans de gestion associative...

Les 16 et 19 janvier, à Saint-Rémy (photo) puis Montbéliard, le Président du Conseil d'Administration et le Directeur Général ont présenté leur vœux au personnel et aux partenaires de l'AHFC...



Nouvelle chefferie sur le 25102

Psychiatrie de l'adolescent de l'Aire Urbaine

Depuis le 1^{er} janvier 2015, le Docteur Jean-Paul OLIVIER (ci-contre), pédopsychiatre, a pris les fonctions de médecin-chef de l'intersecteur de psychiatrie de l'adolescent de l'Aire Urbaine.



Déjà membre de l'équipe médicale de ce service auparavant, il succède ainsi au Docteur Michel FERRAND, qui a souhaité passer la main avant de terminer sa carrière mais qui exerce toujours en tant que pédopsychiatre au sein de l'intersecteur 25102.

- QUALITÉ & SÉCURITÉ DES SOINS -

La chambre des erreurs de l'AHFC primée par la FEHAP

Sur le podium des Trophées de l'Innovation

Le 27 novembre dernier, à l'occasion du 39^{ème} Congrès National de la FEHAP (Fédération des Établissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne privés non lucratifs) qui s'est tenu à Deauville, notre Association s'est vue décernée le 3^{ème} prix des Trophées de l'Innovation 2014 pour sa chambre des erreurs.

Il s'agit là d'une « véritable reconnaissance de la dynamique d'innovation permanente de notre établissement dans laquelle tous nos personnels sont pleinement impliqués » se félicite le Directeur Général Didier FAYE.



Pour rappel (cf. À la croisée... n°24 - septembre 2014), la chambre des erreurs est un **concept pédagogique mis en œuvre par la cellule qualité afin de développer encore davantage la culture de la sécurité des soins** et ainsi réduire le plus possible les événements indésirables qui y sont liés.

Pour voir le film de présentation du projet réalisé par la FEHAP, rendez-vous sur notre site www.ahfc.fr (rubrique Actualités)

En route vers la V 2014...

...avec le compte qualité

Remplaçant l'auto-évaluation autrefois exigée, le **compte qualité est un aspect essentiel des nouvelles modalités définies pour la visite de certification prévue en juin, puisqu'il est dorénavant le support de communication et de suivi de la démarche qualité entre la HAS (Haute Autorité de Santé) et l'établissement...**

L'AHFC a réalisé ces dernières semaines l'analyse des grandes thématiques retenues par la HAS afin d'**identifier et de prioriser les risques relatifs à notre activité.**



Les participants aux premières sessions ont apprécié cette **réflexion active sur leurs pratiques quotidiennes, au sein de groupes pluridisciplinaires :**

« Au départ, il y avait beaucoup d'interrogations sur le sens de cette sensibilisation qui ont rapidement laissé place à la satisfaction », note Lydie BOURSIER (cadre de santé de l'unité Courbet), qui y a aussi recueilli les avis de Marine (infirmière), Marcelle (aide-soignante) et Sylvie (aide médico-psychologique). Outre un « accueil très satisfaisant », « la constitution des groupes avec différents professionnels venant de diverses unités a permis de balayer tous les champs. Il n'y avait pas de rivalité mais de la complémentarité, le plaisir de travailler ensemble s'est fait ressentir. Recenser les erreurs sur une seule et même feuille entraîne une réflexion conjointe également favorisée par l'approche ludique. » Un bilan très positif pour tous (soignants, médecins...) avec un seul bémol : un temps imparti qui semble un peu court.

D'autres sessions seront organisées dès ce début d'année 2015 sur nos autres principaux sites d'hospitalisation, à savoir : Clairefontaine le 28 janvier, Héricourt le 19 février, Bavilliers le 24 mars et Montbéliard le 15 avril.



Ces risques, ainsi que ceux issus de toutes les démarches d'évaluation réalisées sur l'établissement, complétés par un plan d'actions et de suivi, ont alimenté les différentes rubriques de notre **compte qualité adressé à l'HAS mi-janvier.**

L'étape suivante consiste à **mettre en œuvre les actions d'amélioration définies** et continuer la préparation de la visite, notamment par la **réalisation de nouveaux parcours « patient traceur »**. « C'est grâce à l'implication de l'ensemble de nos professionnels dans cette démarche que nous pourrions valoriser nos valeurs et savoir-faire mais aussi montrer que nous sommes conscients de nos marges d'amélioration... » rappelle la cellule qualité.

- DES MISSIONS ET DES HOMMES -

Les associations du CHS dédiées à ses patients

Un véritable prolongement de la prise en soins...

Créées à l'initiative de quelques membres du personnel et notamment de médecins-chefs, les différentes associations du CHS de Saint-Rémy & Nord Franche-Comté permettent d'améliorer le quotidien de ses patients. Petit tour d'horizon pour mieux comprendre leur rôle et leur fonctionnement...

« Elles ont pour but de faciliter et de développer les activités sociales, culturelles et sportives, ainsi que les moyens susceptibles d'éviter l'isolement social et de favoriser la réadaptation des personnes prises en soins : achat de matériel, organisation de sorties, d'animations... » explique Myriam BASCH, Présidente de l'association Le Trait d'Union. « L'objectif est d'offrir aux patients hospitalisés, par le biais de ces activités, une possibilité de re-socialisation, de réadaptation et de réintégration dans la vie civile » complète Armelle CAMUSET, secrétaire de l'association Le Relais.

Ainsi, les associations sont notamment à l'origine de nombreuses festivités organisées pour diverses occasions : Carnaval, fêtes de la musique, de Noël, participation à des manifestations sportives ou journées pétanque... avec le service des sports, concert, loto, karaoké, kermesse, spectacle, etc.



Régies par la loi 1901, tous les fonds qu'elles récoltent (adhésions, ventes des cafétérias...) sont destinés à bénéficier aux patients, sous différentes formes : **répartition de budgets dans les services en fonction de leurs projets et besoins, participation à l'achat de matériel** (vidéo projecteur, calèche ou cheval pour l'équithérapie, etc.), **aides financières ponctuelles pour des patients nécessiteux...**

« Afin d'être opérationnelle, chaque association est constituée de différentes commissions thématiques au sein desquelles les projets sont travaillés en petits groupes » précise Fabienne MERCY, Trésorière adjointe et référente de la commission loisirs de l'association H'être.

Ces associations qui étaient historiquement sectorisées sur la Haute-Saône, sont plutôt structurées par bassin sur l'Aire Urbaine. Voici une brève présentation de leur fonctionnement actuel...



Sur la Haute-Saône, elles sont au nombre de 4 pour les secteurs de psychiatrie adulte : **Regain** (G01), **Espoir** (G02 puis Z01), **H'être** (G03 - autrefois La Cagnotte, première à avoir vu le jour, dès 1965) et **Bourgeon** (G04.)

Leur fonctionnement s'adaptant à l'évolution de l'organisation des prises en soins de l'AHFC, des changements sont en cours, à savoir la dissolution de Bourgeon et la fusion d'Espoir avec Regain. Dans un futur proche, il n'y aura plus que 2 associations pour les secteurs adultes de Haute-Saône.

Silex (née en 1981) concerne quant à elle l'intersecteur de psychiatrie infanto-juvénile haut-sâonois.

C'est l'association **Le Trait d'Union** (créée en 1973) qui intervient sur les différents lieux de soins du Pays de Montbéliard.

Enfin, l'association **Le Relais** (née en 1969 au Centre Pierre Engel, peu de temps après son ouverture) est basée à la cafétéria du site de Bavilliers qu'elle anime, elle intervient également dans les services.

Une véritable dynamique d'échanges existe entre toutes ces associations au sein de l'établissement et tout salarié souhaitant adhérer à l'une d'entre elles est le bienvenu !

Contacts

- ✓ **Martine MICHEL**, Présidente de **H'être**
- ✓ **Jean-Éric JASSEY**, Président de **Regain**
- ✓ **Maryse COUSIN**, secrétariat des **associations des secteurs adultes de Haute-Saône** : 03 84 97 23 96
- ✓ **Aurélié CARIA**, Présidente de **Silex** ou le **CPIJ des Haberges** : 03 84 78 54 49
- ✓ **Myriam BASCH**, Présidente du **Trait d'Union** ou **Laurence MANAC'H / Sandrine BILDÉ** : 03 81 31 65 62 / 63
- ✓ **Docteur Jocelyne LUCAT**, Présidente du **Relais** ou la **cafétéria du site Pierre Engel** : 03 84 57 42 52

- ZOOM SUR... -

Comptes personnels de formation & de prévention de la pénibilité

Formation : le CPF remplace le DIF

Depuis le 1^{er} janvier 2015, le Compte Personnel de Formation a pris le relais de l'ancien « DIF » (Droit Individuel à la Formation)...

Les heures de DIF non consommées ne seront pas perdues mais transférables sur le CPF et utilisables, en priorité, jusqu'au 31 décembre 2020 pour toute demande de formation autorisée dans le cadre du CPF.

Pour cela, l'AHFC, comme tout employeur, transmettra à chaque salarié, par le biais d'une attestation écrite avant le 31 janvier 2015, le nombre total d'heures acquises et non utilisées au titre du DIF au 31 décembre 2014.

Il appartiendra ensuite à chacun d'activer son compte et d'inscrire ce solde d'heures en se rendant sur son espace personnel du portail :

www.moncompteformation.gouv.fr



Son identité sera vérifiée au moyen de son numéro de sécurité sociale, de son prénom et de son nom de naissance.

Un contrôle des heures inscrites au titre du DIF sera effectué lors de la première utilisation du compte personnel de formation.

Les heures acquises au titre de l'année 2015 seront créditées en mars 2016 par la Caisse des dépôts et consignations qui gère le portail.

Les années suivantes, l'alimentation du compte se fera à partir des données indiquées dans la Déclaration Sociale Nominative de l'AHFC.

L'alimentation du compte se fera à hauteur de **24 heures par année de travail à temps complet jusqu'à l'acquisition d'un crédit de 120 heures, puis de 12 heures par année de travail à temps complet dans la limite d'un plafond total de 150 heures.**

Lorsque la durée d'une formation sera supérieure au nombre d'heures inscrites sur le compte, elles pourront également être abondées, à la demande du titulaire, par des heures complémentaires financées notamment par l'employeur, le titulaire du compte et l'Opca (Organisme paritaire collecteur agréé.).

Prévenir la pénibilité



La loi du 20 janvier 2014 garantissant l'avenir et la justice du système de retraites prévoit, notamment, la création d'un compte de prévention de la pénibilité.

Ce dispositif concerne tous les salariés de droit privé exposés à un ou plusieurs des **10 facteurs de pénibilité définis (avec des seuils associés)** fixés par décret en date du 9 octobre 2014) aux titres listés ci-dessous.

- ✓ **Contraintes physiques marquées** : manutentions manuelles de charges, postures pénibles (positions forcées des articulations), vibrations mécaniques
- ✓ **Environnement physique agressif** : agents chimiques dangereux, activités exercées en milieu hyperbare, températures extrêmes, bruit
- ✓ **Certains rythmes de travail** : de nuit, en équipes successives alternantes, répétitif (répétition d'un même geste à une cadence contrainte)

Seuls sont pris en compte dès cette année les 3 facteurs liés au rythme de travail ainsi que le risque hyperbare, les autres seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2016.

Au terme de chaque année civile, l'employeur transmet au travailleur la fiche de prévention des expositions et déclare les facteurs de risques professionnels auxquels les salariés auront été soumis dans le cadre de la déclaration annuelle des données sociales.

Sur la base de cette déclaration, la CNAVTS (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse des Travailleurs Salariés) enregistre le nombre de points correspondant sur le compte personnel de prévention de la pénibilité du salarié soit, **pour une année pleine : 4 points en cas d'exposition à un seul facteur, 8 pour plusieurs facteurs**, (dans la limite de 100 points cumulés sur une carrière et sans effet rétroactif.)

La CNAVTS et les CARSAT (Caisses d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail) informeront le salarié des points acquis au titre de chaque année écoulée et des modalités de contestation.

L'objectif principal de cette mesure est d'**inciter les entreprises à réduire l'exposition de leur personnel à des facteurs de pénibilité**. Les points cumulés par les salariés exposés peuvent être utilisés pour leur permettre d'**accéder à des postes moins pénibles grâce à la formation, de réduire leur temps de travail** ou encore d'**anticiper leur départ à la retraite**.

La mise en oeuvre s'annonçant complexe et délicate, l'AHFC va débiter ce chantier dès janvier de cette année.

- FENÊTRE SUR... -

Nouveaux retraités

De septembre à décembre 2014...

- ✓ Maryse BORDOT - agent hôtelier spécialisé - EHPAD Chantefontaine
- ✓ Luc CAMUSET - ouvrier des services logistiques - lingerie
- ✓ Gérard DROUHIN - conducteur machine à laver - lingerie
- ✓ Joëlle DUPETY - infirmière - Villon
- ✓ Dr Philippe FAYET - psychiatre des hôpitaux - 90I01
- ✓ Claude GRAPPOTTE - conducteur machine à laver - lingerie
- ✓ Annick HUGUENY - rédacteur - DSLT
- ✓ Anne-Marie LEONARD - employée lingerie - Noailles
- ✓ Jocelyne LHOTEL - aide-soignante - FAM Le Village des Hauts Prés
- ✓ Jacques LOCATELLI - conducteur machine à laver - lingerie
- ✓ Dr Andrée METZQUER - médecin généraliste - 70G02
- ✓ Chantal MULLER - aide-soignante - UIA Matisse
- ✓ Marie-Thérèse POTHUS - famille d'accueil - 70G02
- ✓ Claire PREVOT - aide médico-psychologique - CATTP Lure
- ✓ Elisabeth RAVOTTI - agent hôtelier spécialisé - MAS Le Village Vert du Breuil
- ✓ Evelyne SAUGET - agent hôtelier spécialisé - FAM Le Village des Hauts Prés
- ✓ Elisabeth TOUFFU - infirmière - CMPA Luxeuil-les-Bains

Don du sang à Saint-Rémy

Remobilisons-nous en 2015 !

En 2014, les collectes de sang de l'EFS (Établissement Français du Sang) organisées par l'Amicale des Donneurs de Sang de Saint-Rémy au sein de notre CHS ont connu une importante baisse de fréquentation par rapport aux années précédentes...

Au moment de la diffusion de ce journal, une première collecte aura déjà eu lieu cette année (le 13 janvier) mais 2 autres sont à venir : **mardi 19 mai et 17 novembre de 14h à 18h30 à la salle Debussy** (site de Saint-Rémy.)

Merci de diffuser autour de vous ces dates de collectes qui ne sont **pas réservées au personnel de l'AHFC** : *tous les donateurs sont les bienvenus !*



Une nouvelle administratrice

Bienvenue à Marie-Paule BALLET

La 1^{ère} Adjointe au Maire de Fougerolles a été désignée par le Conseil municipal élu l'an dernier pour représenter la commune au sein du Conseil d'Administration (CA) de notre Association.

Madame BALLET, qui a participé à son premier CA le 15 décembre dernier, est retraitée de la fonction publique. Déjà conseillère municipale de 2008 à 2014, elle participait à la commission sociale avec une implication toute particulière dans l'environnement humain du CCAS (centre communal d'action sociale) dont elle est désormais en charge, entre autres.

Les **16 administrateurs** de l'AHFC sont, **soit issus du monde sanitaire et/ou médico-social, soit représentants des collectivités territoriales** au sein desquelles nos établissements sont implantés.

Colloque : la fibromyalgie

Rendez-vous le **9 avril 2015 à Saint-Rémy**

Le CLUDS (comité de lutte contre la douleur et en faveur des soins palliatifs) de notre Association organise au printemps une journée autour de la fibromyalgie...

Ce syndrome caractérisé par **des douleurs diffuses dans tout le corps, une grande fatigue et des troubles du sommeil**, touche **2 à 6% de la population** (avec une prédominance féminine à 80%.) Reconnue par l'Organisation Mondiale de la Santé depuis 1992, la fibromyalgie reste encore mal connue et mal comprise.

« *Différents professionnels de santé interviendront sur cette pathologie afin de favoriser les échanges de pratiques et le partage de connaissances autour de cette thématique* » annonce le Docteur Hafedh LIMAM, Président du CLUDS.

Les personnels de l'AHFC pourront également s'inscrire selon la procédure habituelle et seront informés par le service formation en temps utile.

